

# L'Écho de la tour

Bulletin d'information d'Ambleny

N° 22

## L'automne 2019

Repas des aînés  
Sports, jeux, soirées  
Fait divers en 1834  
Fêtes de fin d'année...

...et toutes les infos

Octobre - Novembre - Décembre 2019



N° 22  
Octobre-Novembre-  
Décembre 2019  
Bulletin trimestriel

## Sommaire

### Infos municipales ..... 3

**Mairie**, services et jours d'ouverture  
**Agence postale communale**, horaires  
**Bibliothèque**, mode d'emploi  
**État civil**, naissances, mariages, décès

### ..... 4

**Conseils municipaux**, comptes rendus  
**Rentrez les bacs**, risque de sanctions  
**Hommage**, au président Jacques Chirac

### ..... 5

**Travaux**, entretien, aménagement...  
**Agence postale**, un départ une arrivée

### ..... 6

**Repas et colis**, les aînés font la fête  
**Réception à la mairie**, Noël des  
employés communaux

### ..... 7

**Commerce**, Les fleurs de Mélisse  
**Solidarité**, avec le Téléthon  
**Brioche**, une belle opération

### Manifestations ..... 8

**Ça s'est passé à Ambleny...**  
**cet automne**, soirées, fêtes,  
cérémonie, lotos, sorties, sports...

### Infos pratiques ..... 10

**Obsèques et sépultures**, formalités,  
délais, ce qu'il faut savoir

### ..... 11

**PLUi**, avis d'enquête publique  
**Coordonnées**, syndicat des eaux SESV  
**Coordonnées**, CC Retz-en-Valois

### Histoire et Patrimoine ..... 12

**Fait divers**, meurtre ou double suicide  
à Ambleny ?

### Temps libre ..... 14

**Centre de loisirs**, vacances théâtrales

### Écoles..... 15

**Magie de Noël**, visite du Père Noël  
et pièce de théâtre pour les écoliers  
**Accueil**, inscription obligatoire

### Sports et Loisirs ..... 16

**Judo club**, nouveau statut  
**Cyclisme**, les champions de l'ECVA  
**Poterie la Pissotte**, expo, vente  
et cours de tournage à Maubrun  
**Agenda**, les dates à retenir

## Édito

### État des lieux

Lors du dernier congrès des maires, qui s'est tenu en novembre, François Baroin, son président, déclarait : « C'est le dernier congrès d'un mandat qui a été sans doute le plus difficile pour les maires depuis des décennies. » Ô combien il avait raison notre président !

De l'extérieur, personne ne peut se rendre compte des difficultés que nous avons eues à surmonter ces six dernières années, en plus des préoccupations locales : loi NOTRe, baisse des dotations, fusion des communautés de communes, transferts de compétences, élaboration du PLUi, etc. Le pire ayant été la baisse des dotations de l'État.

Malgré tout, les finances de la commune se portent bien, n'en déplaise à ceux qui font courir le bruit que « nos » finances seraient exangues. Non, non, non, rassurez-vous, tout va bien ! Même à l'approche d'une campagne électorale, on n'a pas le droit de dire n'importe quoi, et surtout de tenir des propos diffamatoires. Chacun peut venir en mairie consulter « vos » comptes, en toute liberté.

En 2014, lorsque la liste J'aime Ambleny a été élue, nous avons trouvé une trésorerie saine, grâce à la bonne gestion de l'ancien maire Bernard De Ré. Aujourd'hui, je n'ai pas peur d'affirmer que je rendrai la mairie également avec une trésorerie saine. Il faut appeler un chat un chat !

En 2014, pendant la campagne, j'ai dit que je ne ferai qu'un mandat : promesse tenue. Il faut savoir se retirer avant que l'âge ne nous permette plus d'assumer parfaitement sa tâche et ne pas s'entêter à penser que l'on est indispensable.

Je vous souhaite une belle année 2020.



*«La vie est juste un voyage !  
Vivez aujourd'hui !!!!»*, Charlie Chaplin  
(1889-1977) acteur, réalisateur, scénariste britannique  
et créateur du personnage mythique de Charlot



**Christian Pérut**  
mairie d'Ambleny

### ❖ L'Écho de la tour

Éditeur Mairie d'Ambleny, 11, rue de la Tour, 02290 Ambleny  
03 23 74 20 19 — ambleny.mairie@orange.fr — www.ambleny.fr

Directeur de la publication Christian Pérut

Rédaction Bulletin conçu et réalisé par la commune d'Ambleny

Ont participé à ce numéro, Florence Ferré, Monique Ferré, Denis Rolland.

Photos Commune d'Ambleny, Les fleurs de Mélisse, Gilad, Nicolas Negrel, Richard Ferré, Christian Pérut, Poterie la Pissotte, DR.

Imprimé à Gauchy, 02430, par Alliance Partenaires Graphiques — 03 23 72 22 00



## Agence postale communale



11, rue de la Tour  
l'agence fonctionne toute l'année  
**du mardi au samedi,  
de 9 h 30 à 12 h 30**  
Elle est **fermée le lundi**.

## Bibliothèque Onézime-Hénin

7, rue Dantale  
 03 64 18 36 70  
 biblio.ambleny@orange.fr

Romans d'aventure, policiers, historiques, biographies et d'autres genres littéraires sont proposés aux lecteurs, ainsi que des magazines pour adultes et enfants. Il est possible d'emprunter jusqu'à trois livres tous les quinze jours.

### Tarif

- ◆ Le prêt est gratuit.

### Jours et horaires d'ouverture

- ◆ Mardi, de 14 h 30 à 16 h 30.
- ◆ Mercredi, de 10 h 30 à 12 h.
- ◆ Vendredi, réservé aux scolaires, sur rendez-vous au 06 11 88 77 29.
- ◆ Samedi, de 11 h à 12 h.

### Pendant les congés scolaires

- ◆ Mercredi, de 10 h 30 à 12 h.



## Mairie d'Ambleny

*La plupart des démarches administratives, nationales ou locales s'effectuent à la mairie de votre domicile.*

Le secrétariat de la mairie reçoit le public pour toutes les formalités avec l'administration, état civil, listes électorales, urbanisme... et la vie du village. Des informations du service public et des associations, à l'intention des enfants et des adultes, sont disponibles dans le hall de la mairie.

### Ouverture du secrétariat

- ◆ Lundi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.
- ◆ Mardi, jeudi, vendredi, samedi, de 9 h à 12 h, fermé l'après-midi.
- ◆ Mercredi toute la journée et samedi après-midi, fermé sans permanence.

### Coordonnées de la mairie

- ◆ 11, rue de la Tour
- ◆ 03 23 74 20 19
- ◆ ambleny.mairie@orange.fr
- ◆ www.ambleny.fr

### Pièces d'identité

Que ce soit pour une première demande ou un renouvellement de carte nationale d'identité ou de passeport, les dossiers doivent être déposés dans une commune équipée du système d'enregistrement biométrique, et les documents sont à retirer au même endroit. Prendre rendez-vous.

### Les 4 communes équipées les plus proches d'Ambleny sont

- ◆ Vic-sur-Aisne, 03 23 55 50 58
- ◆ Soissons, 03 23 59 90 00
- ◆ Villers-Cotterêts, 03 23 96 55 00
- ◆ Braine, 03 23 74 10 40

Prédossier en téléchargement sur le site officiel de l'administration française

- ◆ www.service-public.fr

## État civil



### Naissances

24 septembre Léonard MAUPRIVEZ  
26 novembre Gabriel LOMBARD



### Mariages

12 octobre Franck MICHEL et Carole DEBAUVE  
19 octobre Kada SERSAR et Florence FOURNET



### Décès

13 octobre Laurence BAILLIEU née GEORGET, 65 ans  
26 octobre René BERTHELIN, 85 ans

## BW PLOMBERIE & CHAUFFAGE

Installation et dépannage 7/7



Buczek Stéphane 07 84 09 50 77  
Wagnier Guillaume 07 84 09 02 99  
bw.chauffage.plomberie@gmail.com

VOTRE EXPERT ÉNERGIE & CONFORT RGE

René Berthelin avait, sans conteste, un franc-parler sur un ton gouailleur bien connu de tous. René a eu une vie très active, entre la présidence du club de foot L'Étoile vicoise et son métier de boulanger, puis, la retraite venue, à l'Amicale des aînés d'Ambleny pour qui il organisait les sorties touristiques et où il aimait, le jeudi, taper le carton à la belote.



## 4 Infos municipales

# Conseils municipaux

*Les décisions qui règlent et gèrent la vie de la commune sont prises lors des conseils municipaux, des séances ouvertes au public.*

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal ont décidé

### 5 décembre (12 votants)

- ♦ De signer la nouvelle convention de droit de chasse sur les biens communaux avec l'Association de chasse d'Ambleny pour une durée de trois ans, renouvelable tacitement jusqu'à neuf ans, à l'unanimité.
- ♦ D'accepter le versement de 10 008,44€ octroyés par la CCRV, au titre du fonds de concours, pour les travaux d'enfouissement des réseaux rue d'Hygnières, à l'unanimité.
- ♦ D'appurer les comptes relatifs à l'assainissement pour les années 2017, 2018 et 2019, suite au transfert de compétence au Syndicat des eaux du Soissonnais et du Valois, à l'unanimité.
- ♦ D'accepter deux sommes de non-valeurs (des impayés) présentées par Mme la Perceptrice, à l'unanimité.

- ♦ De régulariser une écriture comptable, datant de 2002, entre le budget assainissement et le budget communal, à l'unanimité.
- ♦ D'adhérer au contrat d'accompagnement pour la gestion de la protection des données personnelles (RGPD) proposé par l'Adico, à l'unanimité.
- ♦ De renouveler la convention de réciprocité avec Ressons-le-Long, pour la scolarisation sans frais pour une commune de 3 enfants domiciliés dans l'autre commune, à l'unanimité.
- ♦ De maintenir les frais de scolarité demandés à une autre commune pour leurs enfants inscrits dans notre école à 695 € par enfant et par an, pour l'année scolaire 2018-2019, à l'unanimité.
- ♦ De renouveler le contrat Enfance jeunesse avec la CAF et la CCRV, pour les années 2019 à 2022, pour l'accueil et le centre aéré, à l'unanimité.
- ♦ De signer le procès-verbal de mise à disposition des biens communaux affectés à l'exercice des compétences Gemapi (entretien et travaux sur les berges du ru de Retz) transférées à la CCRV, à l'unanimité.

### Rentrez les bacs !



Que leur couvercle soit marron, vert, gris ou jaune, les poubelles

ne doivent pas rester en permanence dans la rue. Malgré plusieurs rappels, il est malheureusement constaté que certains bacs sont laissés dans la rue toute l'année. Les rentrer contribue aussi à l'aspect esthétique des rues de notre commune.

Attention! des sanctions existent! Les habitants qui ne respecteraient pas les règles encourent une amende de 68€ à payer immédiatement ou dans les 45 jours qui suivent le constat de l'infraction, au-delà, elle passe à 180€. En cas de non paiement ou de contestation, c'est le juge qui décide du montant de la pénalité qui peut aller jusqu'à 750€ (articles R633-6 et R644-2 du code pénal).

### Comptes rendus

L'intégralité des comptes rendus est affiché en mairie et disponible en téléchargement sur le site de la commune

[www.ambleny.fr](http://www.ambleny.fr)

- ♦ D'émettre un avis favorable à l'épandage sur notre territoire des digestats provenant de la société BLB Gaz, méthaniseur à Saconin-et-Breuil, avec 10 voix pour et 2 abstentions.
- ♦ D'accepter la somme de 450€, suite à la dissolution de l'association Retz 1918 dont le bilan en excédent est réparti entre les 7 communes ayant participé aux représentations théâtrales pour le centenaire de la Première Guerre mondiale, à l'unanimité.
- ♦ De solliciter une subvention, auprès du conseil départemental, pour l'achat d'un écran interactif dans la classe de CE1-CE2, à l'unanimité.
- ♦ De solliciter une subvention, auprès du conseil départemental, pour la installation obligatoire de deux bornes à incendie dans les rues du Pont-Cheminet et Quillette, à l'unanimité.

### 23 décembre (11 votants)

- ♦ D'adhérer au groupement de commandes avec la CCRV pour quatre marchés de prestations d'assurances, à l'unanimité.

## Hommage présidentiel

*Lundi 30 octobre était déclaré jour de deuil national après le décès de Jacques Chirac, président de la République de 1995 à 2007.*

Décédé à 86 ans le 26 septembre 2019, Jacques Chirac a occupé plusieurs postes importants dans divers gouvernements avant d'avoir été élu cinquième président de la V<sup>e</sup> République, du 15 mai 1995 au 16 mai 2007.

Pendant que la cérémonie de ses obsèques se déroulait dans l'église Saint-Sulpice à Paris, des élus et des habitants se sont réunis dans le jardin de la mairie où ils ont observé une minute de silence devant le portrait de l'ex-président.



*Ambleny a rendu hommage au président Jacques Chirac.*

## Travaux

*Certains travaux terminés ou en cours sont visibles, d'autres moins. Ils ont été programmés, commencés ou réalisés cet automne.*

### Entretien

**Incendie.** Afin que les pompiers aient une meilleure visibilité des bornes à incendie et de leurs numéros, elles ont toutes été repeintes et des bouchons ont été remplacés.

### Aménagement

**Arrêt minute, rue du Pont-Cheminet.** En face de la boulangerie, deux places sont réservées à l'arrêt minute,

de 8 h à 18 h, le temps d'acheter pain, pâtisserie ou viennoiserie.



*Nouvelle signalisation devant la boulangerie.*

**Hameau d'Hygnières.** Les travaux d'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques, et la mise en place des nouveaux candélabres ont été réalisés entre cet été et l'automne. Très attendus, les branchements chez les particuliers sont enfin terminés et les anciens poteaux en béton ont disparu. Du bas jusqu'en haut du hameau, toute la rue d'Hygnières est maintenant rénovée, et le carrefour avec la rue de la Sablière est lui aussi éclairé.

### Agence postale communale

**Personnel.** Après trois années de bons et loyaux services, Didier Lefèvre a quitté l'agence mi-novembre pour une nouvelle aventure. C'est Angélique Negrel qui a pris sa place derrière le guichet et qui a apporté



elle aussi son sourire. Changement de personnel à l'agence postale communale mais pas d'horaires, avec Christine Pereira Rios, elles continueront d'assurer toutes les deux la permanence une semaine sur deux.

**Place réservée, rue Dantale.** Devant la pharmacie, la place de stationnement réservée aux personnes handicapées, a été inversée et déplacée en première position, dans le sens de la circulation pour une meilleure accessibilité. Le nouvel emplacement est signalé en bleu et les autres emplacements ont été repeints en blanc.

### à venir... à venir... à venir... à

**Signalisation.** Des panneaux Stop doivent être posés aux intersections des rues du 21<sup>e</sup> BIR et des Jardins, ainsi que chemin Blanc avec la rue du Pont-Cheminet.

**Hameau de Maubrun.** Les travaux d'enfouissement des lignes électriques, téléphoniques et de l'éclairage public, souhaités par Enedis et programmés à la fin de l'année 2019, sont reportés en avril 2020.

### Patrimoine

**Calvaires.** Effectuée par le chantier d'insertion de la CCRV, la rénovation des croix et des calvaires, commencée en 2016, s'est terminée cette année avec la croix Bouchot, située sur un chemin à la sortie de la commune rue Quillette, le calvaire des Tournelles, à l'angle des rues Mahieux et Dantale, et celui de la rue du Rollet, érigé en 1834, au centre du hameau.



*Le calvaire de la rue du Rollet en pleine cure de jouvence.*

**Pizzeria**

Tous les Mardi soir - Place de l'église.

Notre Menu sur [lefouraboiss.fr](http://lefouraboiss.fr)

06.08.01.08.31 ou 06.20.28.42.43

**BUREAU 02**

Du particulier au professionnel

**CALIPAGE**

**Matériel**

**Fournitures**

**Mobilier de bureau**

ZC rue des Moines 02200 VILLENEUVE ST GERMAIN  
Tel : 03.23.73.43.59 Fax : 03.23.73.43.99  
du lundi au samedi matin : 8h00-12h00 / 13h30-18h30

## Quand les aînés font la fête

*Repas dansant à la salle des fêtes et distribution de colis gourmands ont mis les aînés à l'honneur.*



*Discours de bienvenue du maire Christian Pérut avec les conseillers, Florence Walckenaer, Jean-Claude Stolaric, Martine Franquelin-Bauchet, Monique Ferré, Philippe Lefèvre, Sophie Lamarre et Pierre Langrand.*

*M. Marcel Sodvat, le doyen masculin présent au repas n'a pas perdu son humour.*



*Les tables habillées d'or et de blanc ont accueilli les invités qui ont dansé jusqu'en fin d'après-midi.*

Le dimanche 17 novembre, entouré des adjoints et de conseillers municipaux, le maire a prononcé le traditionnel discours qui donne le départ à cette journée festive. Mme Wladislawa Dzikovski et M. Marcel Sodvat, les deux doyens présents, ont reçu fleurs et chocolats, puis, le repas, préparé par Luc Pasquet de Leyde, charcutier-traiteur dans notre village, a été servi aux Amblenoises et Amblenois qui s'y étaient inscrits. Un après-midi dansant mené par Françoise et Laurent qui ont plus d'une corde à leurs instruments. Quant aux colis, 31 pour 2 personnes et 27 pour 1 personne ont été distribués en décembre. Au total, sur les 310 personnes sollicitées, 260 ont bénéficié de l'offre communale : repas ou panier garni.



## Réception à la mairie

*Le personnel communal et leurs enfants ont été invités à la mairie pour échanger leurs vœux.*

En fin d'année, il est d'usage que le maire et les conseillers municipaux reçoivent les employés communaux accompagnés de leurs enfants. Avec les incontournables chocolats, les plus petits ont reçu une peluche et un chèque cadeau pour un jouet de leur choix, les plus grands un mug et un chèque cadeau pour un shopping



dans un magasin de sport, et les adultes, un panier garni d'articles d'épicerie et de friandises autour d'une bouteille.

*Les agents communaux, leurs enfants et les élus ont fêté la fin de l'année.*



**OK CARRELAGE**

9, rue Porte Crouy - 02200 SOISSONS  
Tél. 03 23 59 57 70 - Fax 03 23 59 20 49  
Email : [contact@ok-carrelages.fr](mailto:contact@ok-carrelages.fr)  
[www.ok-carrelage.fr](http://www.ok-carrelage.fr) / [facebook.com/okcarrelages](https://www.facebook.com/okcarrelages)

**CARRELAGE - SANTAIRE  
MEUBLES SALLE DE BAINS**

## Avec des fleurs

*Pour la première fois, un commerce de fleurs ouvre à Ambleny.*

La passion des fleurs lui est tombée dessus depuis toute petite, et son grand plaisir était d'aller chez le fleuriste de son quartier de Presles acheter un bouquet pour sa maman. Aussi, lorsque Mélissa Mennesson a dû choisir un métier, sa voie était toute tracée. Après avoir obtenu un CAP de fleuriste à 15 ans, elle a poursuivi ses études jusqu'au brevet professionnel. Son expérience, elle l'a acquise dans plusieurs magasins de Soissons où elle a développé et mis sa créativité en pratique.

Mélissa est arrivée à Ambleny en août 2018 avec mari et enfants, pour qui elle a fait un break à leurs naissances. Une fois les enfants plus grands, son projet de se mettre à son compte l'a rattrapée, elle a juste attendu le bon moment. Alors, en septembre 2019, elle se lance et installe son atelier au sous-sol de la maison. Sa spécialité est d'intégrer les fleurs dans la déco : déco de voiture pour un mariage, déco de salle et de table, déco pour un baptême, un anniversaire, un deuil, déco sur des accessoires, pour les cérémonies... Toutes les occasions sont bonnes.

Sans oublier les bouquets, Mélissa travaille surtout les compositions et, pour le moment, principalement à la demande pour enlèvement ou livraison à partir du jeudi. Toutes ses créations fleuries sont à découvrir chez elle, sur catalogue et en réel, ou sur les marchés de Soissons, le samedi matin, et de Crépy-en-Valois, le dimanche matin. Dans tous les cas, une carte de fidélité est offerte. **M. F.**



*Créativité pour un bouquet chute, sur un coussin, un diadème ou une table.*

### Les fleurs de Mélisse

- ♦ 16, rue de Maubrun, Ambleny
- ♦ 06 34 02 30 78
- ♦ lesfleursdemelisse@hotmail.com
- ♦ Les fleurs de Mélisse

## Solidarité

**L'AFM soutient la recherche sur les maladies génétiques rares, les Amblenois aussi.**



Au début du mois de décembre, dans le cadre de l'action du Téléthon, vous êtes venus déposer vieux papiers, journaux, prospectus, livres... dans le conteneur mis à la disposition du public dans la cour de la mairie. Et le bac de 660 litres a été rapidement plein.

Les papiers récoltés ont été livrés à l'usine Wepa Greenfield, à Château-Thierry, qui transforme le papier usagé en pâte à papier recyclée haut de gamme utilisée pour la fabrication de papier blanc de qualité.

## Opération brioches



Les 12 et 13 octobre, dix-neuf volontaires ont parcouru les rues du village et tenu une permanence à la mairie pour la vente de brioches au profit des Papillons blancs (APEI), une association de Soissons qui accompagne les personnes atteintes d'un handicap mental et leur famille. Les 170 brioches, fournies par le boulanger d'Ambleny, ont permis de récolter **1 024 €**.

Le conseil municipal remercie la générosité des donateurs et le dévouement des bénévoles qui ont classé à nouveau notre commune à la première place de notre secteur. Un beau succès pour Ambleny.

COUVERTURE - ZINGUERIE

J.M CLEROY

03 23 74 29 08 - 06 13 09 59 84

32, rue Mahieux - 02200 AMBLENY  
jycleroy@wanadoo.fr

Electricité générale  
Motorisation de portails  
Alarmes  
Interphonie  
Contrôle d'accès  
Climatisation

**AMPELEC**  
ELECTRICITE GENERALE

Christophe Mauprivez  
06 11 19 14 61 ou 03 59 61 04 00  
contact@ampelec.fr

SARL AMPELEC - Electricité générale  
12/14 rue de l'Emallerie - Zac des Entrepôts - 02200 SOISSONS

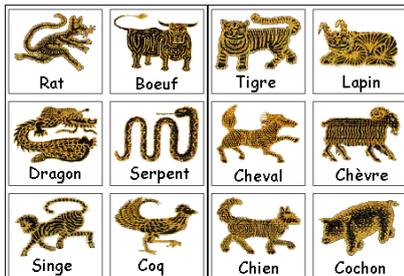
www.  
ampelec.fr

## Ça s'est passé à Ambleny...

Les cérémonies, fêtes, tournois, soirées, sorties, jeux... qui ont animé le village cet automne.

### Samedi 12 octobre

Le comité des fêtes de Couloisy, dans l'Oise, a donné le départ des jeux de hasard en organisant son **loto**



salle de la Vigne-Catherine. Bingo et loto chinois ont permis de faire gagner de nombreux lots, dont des appareils pour grillades et tartiflette.

### Mercredi 30 octobre



Avec un jour d'avance sur la date officielle de cette fête païenne, une bonne trentaine de jeunes fantômes, squelettes ou sorcières ont défilé dans les rues pour **Halloween**, le jour le plus effrayant de l'année. Après avoir sonné aux portes pour récolter des bonbons, ou jeter un sort à ceux qui n'en avaient pas, un goûter était offert par le Comité d'animation à ces gentils petits monstres déguisés et maquillés à faire peur pour chasser les mauvais esprits afin que les morts de l'année puissent reposer en paix.

### Samedi 26 octobre

Fort de son succès, la **soirée moules frites** a très vite affiché complet. Près de 120 kilos de moules, à gratter l'après-midi par des bénévoles du Comité d'animation, et 80 kilos de frites ont régalé 152 personnes qui se sont dépensées sur la piste animée cette fois encore par Disco Alex... on ne change pas une équipe qui gagne!



### Dimanche 10 novembre



Record battu, le **loto spécial bons d'achat** de l'ECVA a fait un carton ! Cette nouvelle édition de la rentrée a attiré plus de 200 adeptes du jeton venus tenter leur chance salle de la Vigne-Catherine.

### Lundi 11 novembre

La nécropole militaire nationale du Bois-Robert, où reposent 11232 corps, est traditionnellement la première étape des cérémonies de **l'armistice de la Première Guerre mondiale**. Après s'être rendue à Saint-Bandry, la délégation est revenue à Ambleny, chemin de Béron, où deux soldats ont été fusillés pour l'exemple en 1914, puis au monument aux morts avec la participation d'écoliers qui ont récité des poèmes à la mémoire des combattants et lu des extraits de lettres.





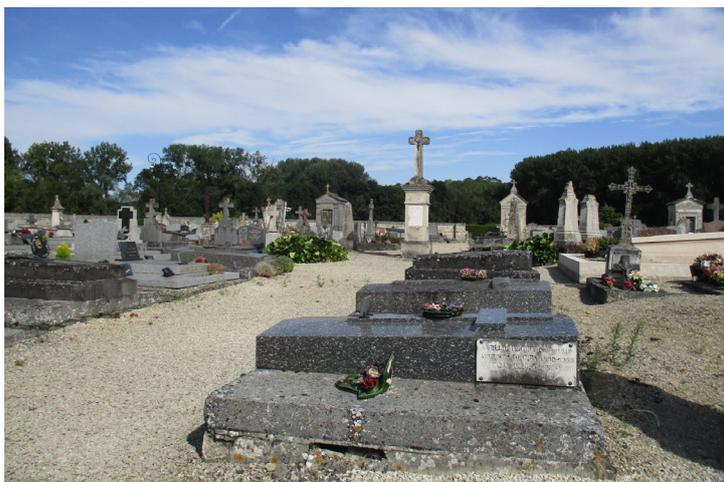
## Obsèques et sépultures

**Constat, déclaration, inhumation, crémation, obsèques, concession, formalités... ce qu'il faut savoir lors d'un décès.**

Lors du décès d'un proche, les premières démarches doivent être effectuées le plus rapidement possible.

**Le constat** de décès est établi par un médecin qui délivre un certificat de décès.

**La déclaration** se fait obligatoirement à la mairie du lieu du décès, dans les 24 heures qui suivent, sur présentation du certificat délivré par le médecin ou l'hôpital.



Le cimetière municipal d'Ambleny contient de nombreuses tombes anciennes.

**Les funérailles.** Si le défunt a indiqué ses volontés sur l'organisation de ses funérailles, celles-ci doivent être respectées, s'il n'en a laissé aucune, la décision revient à ses proches. En cas de désaccord, seul un juge peut trancher.

**L'inhumation** est le fait de déposer le cercueil dans une tombe pleine terre ou un caveau. Le plus souvent, l'enterrement a lieu 6 jours au plus après le décès. Il peut avoir lieu soit dans le cimetière de la commune où le défunt habitait, soit dans celui de la commune où il est mort, ou dans celui où est situé le caveau de famille, ou encore dans une propriété privée mais avec l'autorisation du préfet.

**La crémation** consiste à brûler et à réduire en cendres le corps de la personne décédée. Elle est réalisée dans un crématorium, au plus tard 6 jours après le décès. Si le défunt a souhaité que ses cendres soient dispersées dans la nature, une déclaration à la mairie de son lieu de naissance est nécessaire car son identité, la date et le lieu de dispersion des cendres y seront enregistrés. En outre, la famille doit s'assurer que les cendres ne se répandront pas, même partiellement, sur la voie ou dans un lieu publics (stade, square, jardin, etc.). La dispersion est autorisée en pleine mer, mais peut être interdite dans les cours d'eau.

**Les frais d'obsèques** sont prélevés sur les comptes bancaires de la personne décédée. Si le solde de ces comptes n'est pas suffisant, les héritiers devront participer aux frais. Ils devront aussi vérifier l'existence d'éventuels contrats

d'assurance souscrits par le défunt du temps de son vivant. À savoir, les frais d'obsèques d'un parent sont déductibles du revenu imposable sous certaines conditions.

**La concession funéraire** est un emplacement acheté dans un cimetière (caveau, tombe pleine terre, urne funéraire dans un columbarium) pour son seul usage, mais non pour le terrain qui reste propriété de la commune. L'acte de concession précise qui sont les bénéficiaires, ainsi que la durée. La demande d'acquisition se fait auprès de la mairie dont dépend le cimetière.

Différents types de concession existent :

- ♦ La concession individuelle est réservée à la personne pour laquelle elle a été acquise.
- ♦ La concession collective est réservée aux personnes désignées dans l'acte de concession.
- ♦ La concession familiale est réservée à son titulaire initial et aux membres de sa famille.

Plusieurs durées de concession peuvent être accordées :

- ♦ Concession temporaire : entre 5 ans et 15 ans.
- ♦ Concession trentenaire : 30 ans.
- ♦ Concession cinquantenaire : 50 ans.

### Tarifs des concessions à Ambleny

- ♦ Concession trentenaire, 30 ans : 210 €.
- ♦ Concession cinquantenaire, 50 ans : 350 €.
- ♦ Crématorium trentenaire, 30 ans : 360 €.
- ♦ Crématorium cinquantenaire, 50 ans : 520 €.

Il n'existe ni concession temporaire ni perpétuelle à Ambleny.

La concession appartient au titulaire (unique) ou aux cotitulaires. Après leurs décès, elle revient aux héritiers (en indivision). La demande de renouvellement de la concession se fait auprès de la mairie dont dépend le cimetière, dans les 2 ans qui suivent l'échéance.

**Reprise d'une concession.** La commune peut reprendre une concession à durée limitée si son renouvellement n'a pas été demandé. Toutefois, la reprise ne peut intervenir qu'au bout de 2 ans suivant l'échéance de la concession. Aucune obligation n'incombe à la mairie mais, en pratique, son intention de reprendre la concession est communiquée par courrier ou par un panneau implanté devant la sépulture. Si la commune constate un état d'abandon caractérisé (aspect délabré) elle peut entamer une procédure de reprise si les conditions suivantes sont réunies : la concession doit avoir plus de 30 ans et la dernière inhumation doit remonter à au moins 10 ans. Dans ce cas, la famille, ou la personne chargée de l'entretien de la concession, doit en être avisée, et un délai d'attente de 3 ans, à partir du constat d'abandon, doit être observé.

*Informations service-public.fr,  
site officiel de l'administration française*



### Le prix des timbres

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020  
La Poste augmente les tarifs des timbres pour le courrier de 20 g : la lettre prioritaire (rouge) coûte 1,16 €, et la lettre verte 0,97 €.



### Qualité de l'eau

L'Agence régionale de santé Hauts-de-France a effectué des analyses sur divers points de surveillance. L'eau distribuée à Ambleny est conforme aux exigences de qualité définies par le code de la Santé publique.

**L'eau est consommable**

## Plan d'urbanisme

*L'élaboration du PLUi est en cours de réalisation. Explications.*

Le plan local d'urbanisme est le principal document de planification de l'urbanisme au niveau communal (PLU) ou intercommunal (PLUi), et remplace le plan d'occupation des sols (POS) depuis la loi du 13 décembre 2000. Le territoire est divisé en zones à l'intérieur desquelles les règles de construction sont différentes selon la densité d'urbanisation et leur spécificité : urbaine à dominante d'habitat, mixte avec habitat, commerces, services, activités artisanales, tourisme... Elles délimitent aussi les secteurs constructibles et ceux non constructibles comme les zones agricoles ou forestières.

L'objectif du PLUi est d'aboutir à un plan d'action unique en matière de planification et de projet urbain à long terme et à grande échelle. De plus, le PLUi, valable 10 ans, permet de réaliser des économies puisqu'il coûte, pour chaque commune, environ de deux à trois fois moins cher qu'un PLU.

Depuis le 11 décembre 2019, une enquête publique se déroule dans les 54 communes membres de la communauté de communes Retz-en-Valois, jusqu'au 11 janvier 2020 à 12 h, avant l'approbation du second projet sans modifications, par le conseil communautaire en février. Une autre enquête publique, au plus tôt en mai, précèdera son approbation en conseil communautaire en septembre. Dès son opposabilité, estimée au plus tôt en octobre 2020, le nouveau PLUi s'appliquera sur l'ensemble du territoire qui couvre 537 km<sup>2</sup>.

♦ Le dossier de l'enquête publique est consultable à la mairie et le public peut inscrire ses remarques sur un registre d'observations jusqu'au 11 janvier à 12 h.

### Ambleny fait partie du SESV Syndicat des eaux du Soissonnais et du Valois

♦ Numéro d'urgence **07 86 25 39 78**  
Accueil du public

**Au siège, à Courmelles**

- ♦ 87, allée des Platanes ♦ 03 23 73 01 51
- ♦ du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
- ♦ le vendredi de 8 h à 12 h

**À la mairie de Vic-sur-Aisne**

- ♦ 2, rue Brouillaud ♦ 03 23 55 52 18
- ♦ le mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h



### Communauté de communes Retz-en-Valois

*Plusieurs compétences sont gérées par la CCRV*

Assainissement, déchèteries, urbanisme, tourisme  
petite enfance et jeunesse...

- ♦ 9, rue Marx-Dormoy, 02600 Villers-Cotterêts
- ♦ 03 23 96 13 01

L'office de tourisme et les différents services proposent des sorties, des spectacles... N'hésitez pas à consulter le site pour en prendre connaissance.

- ♦ [www.cc-retz-en-valois.fr](http://www.cc-retz-en-valois.fr)

## Le Tonneau

- Vins fins
- Champagnes
- Alcools

8, avenue de l'Aisne - 02200 SOISSONS  
Tél. 03 23 53 73 11 - Fax : 03 23 93 60 44  
[letonneau@aliceadsl.fr](mailto:letonneau@aliceadsl.fr)

SIRET 338 697 261 00018



**Cédric BEAUFORT**

Assurance Vie - Tontine - Retraite - Trésorerie d'Entreprise - Prévoyance  
Agent Général d'Assurance

8, rue de Montaigu - 02290 AMBLENY  
[www.conservateur.fr](http://www.conservateur.fr)

tél. 06 84 35 67 04  
[cbeaufort@conservateur-conseil.fr](mailto:cbeaufort@conservateur-conseil.fr)  
numéro ORIAS : 12068340

## Meurtre ou double suicide à Ambleny?

**Le 27 avril 1834, Ambleny a été le théâtre d'un de ces événements horribles qui viennent épouvanter les populations. Ce fait divers, publié peu après dans L'Argus Soissonnais, reste une énigme. Extraits.**

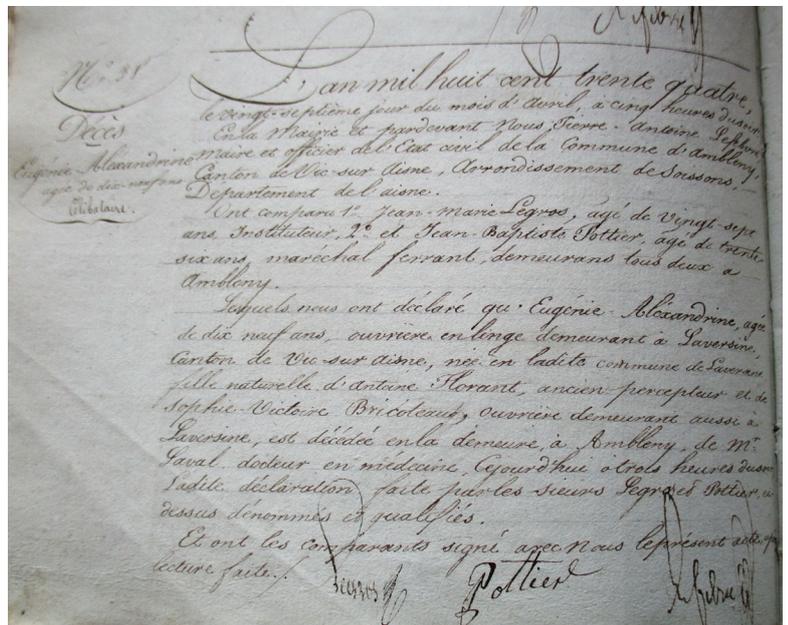
« Originaire de Thionville, en Moselle, le nommé Philippe-Eugène Laval, âgé de 31 ans, docteur en médecine, avait été envoyé à Ambleny, par le gouvernement, à l'époque du choléra. Il y avait fixé sa résidence et fit connaissance de la nommée Eugénie Florant, jeune ouvrière, qui comptait alors à peine dix-neuf printemps, et habitait Laversine. Bientôt, les relations les plus intimes s'établirent entre eux. Quelque scènes provoquées par la jalousie de Laval n'avaient pu le déterminer à rompre avec la jeune Eugénie à qui, depuis quelque temps surtout, il reprochait que son amour pour elle lui faisait perdre dans le public la considération à laquelle lui donnaient droit et son instruction et sa position sociale; comme si la considération n'était pas plutôt le résultat d'une conduite irréprochable. La pauvre enfant n'opposait à ces injustes reproches que sa tendresse et ses larmes, et chaque nouvelle querelle entre les amans, ne faisait qu'accroître la passion de Laval.

Survinrent, en avril, les événements de Lyon et de Paris<sup>(1)</sup>. Laval, dont les opinions politiques avaient toujours été prononcées, avait, dit-on, conçu à cette occasion, le projet de se laisser mourir de faim; et depuis plusieurs jours, il prenait à peine quelque nourriture. Le 27 avril, dès le grand matin, il s'était rendu chez M. Lefebvre, notaire et maire à Ambleny<sup>(2)</sup>, et lui manifesta l'intention de faire son testament. Vainement on opposait à Laval et sa jeunesse et sa santé, il fallut en passer par où il voulut et lui fournir, au sujet de la forme à donner à son testament, les renseignements qu'il demandait.

Vers trois heures de l'après-midi, la vieille femme qui servait Laval, ayant entendu un bruit inaccoutumé vint pour voir s'il ne se trouvait point indisposé. Qu'on juge de sa stupeur! Elle l'aperçoit un couteau à disséquer à la main, et plus loin, les pieds d'une personne étendue sur le plancher. « Que venez-vous faire ici? sortez, et allez dire au maire qu'il vienne ici, que sa présence y est nécessaire. » Cette pauvre femme, qui n'a pu un instant supposer son maître capable de commettre un tel crime, se hâta d'obéir. M. le Maire ne tarda pas à se rendre au domicile de Laval. Comment peindre l'horreur du spectacle qui s'offre à lui! En entrant, le cadavre d'un homme dont on vient d'entendre le dernier soupir gisant sur le plancher qui est inondé de sang! C'est Laval! Le malheureux a eu le féroce courage de se frapper au cœur de cinq coups de couteau. Mais sa vieille domestique se rappelle qu'une autre personne aussi était étendue sur le plancher de ce même appartement. Elle fait part de ses craintes au maire. Le lit est horriblement souillé de sang, et Laval ne paraît pas s'en être approché avant et après s'être frappé. Un double crime aurait-il été commis? Au fond de l'appartement, on trouve le cadavre d'Eugénie.

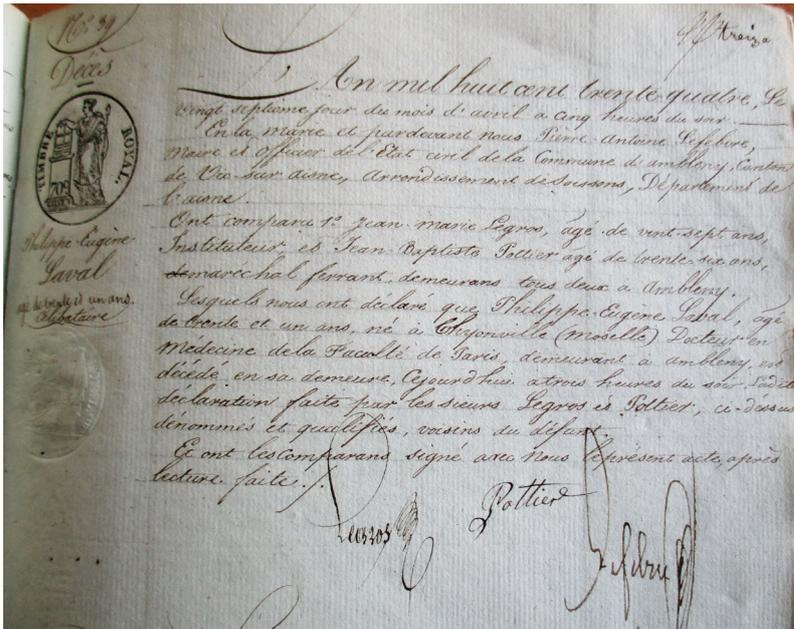
Plus de doute, Laval est un scélérat, il l'a tuée, il a osé serrer encore une fois dans ses bras les restes de cette jeune fille qui eut dû être sacrée pour lui... »

Après la parution de l'article, le maire d'Ambleny et L..., colonel de cavalerie en retraite et oncle du héros, ont souhaité apporter des précisions à L'Argus soissonnais. Le 3 mai, le maire d'Ambleny écrit au directeur: « ...Des mœurs douces, un désintéressement sans bornes, une modestie grande, des connaissances étendues, lui concilient l'estime et l'attachement de ceux au milieu desquels le hasard vient de le jeter. Mais cette estime, cet attachement n'ont pas tout l'abandon auquel voudraient se livrer ceux qui les lui accordent, cet abandon est retenu, glacé, par la froideur constante de ce jeune homme, par son amour pour la solitude, par un je ne sais quoi qui tue cette effusion réciproque des cœurs qui établit les douces liaisons de l'amitié et de l'estime. En un mot, le jeune Laval, qu'on ne peut s'empêcher d'aimer et d'estimer, est et reste une énigme, un mystère pour ceux de la contrée qui le voient le plus souvent. La connaissance de la fille Eugénie, dont la vertu depuis près de quatre ans, éprouve des brèches presque



**Eugénie Alexandrine Florant, ouvrière en linge, fille naturelle d'Antoine Florant, ancien percepteur, et de Sophie Victoire Bricoteaux, ouvrière.**

quotidiennes et souvent par plus d'un assaillant, et des liaisons d'abord cachées et ensuite presque publiques avec cette jeune fille, viennent refroidir la bonne opinion qu'on avait de lui. Une expression de sentimens politiques exaltés, ajoutent à ce refroidissement. Cependant, cette exaltation politique a pour seul moteur une générosité



**Philippe-Eugène Laval, docteur en médecine de la faculté de Paris, fils d'un brasseur de Thionville.**

extrême, un amour sans borne du bonheur des masses. De là, pensée par lui, mais bien à tort, qu'il a perdu l'estime publique; la mort est moins dure pour lui que l'ombre du mépris, et il se décide à la mort ! Il communique son dessein à la jeune Eugénie qui prend elle-même la résolution de se suicider.

Enfin, le 27 avril, je suis appelé chez le jeune Laval. Le souvenir de l'aveu du matin m'effraye. Arrivé sur le palier, grand Dieu ! que vois-je ? Entre l'espace assez considérable qui sépare les deux cadavres, absence de toute trace de sang. Un seul coup au-dessous du sein gauche a causé la mort de la jeune fille; cette mort a dû être immédiate, le cœur était traversé. Six coups aussi au-dessous du sein gauche ont causé la mort du jeune Laval. La mort chez lui, n'a pas dû être immédiate; aucun des coups n'avait atteint ni le cœur ni les poumons. Le même instrument, un couteau à amputation, a mis fin à l'existence de chacun d'eux. Le cadavre d'Eugénie palpait encore au moment de mon arrivée; celui de Laval au contraire, ne donnait plus le moindre signe de la vie qui avait été en lui. De tout cela conjecture forcée d'un double suicide. Telle est la vérité des faits, telle est la vérité des antécédents... »

**L**e 9 mai c'est l'oncle du médecin qui écrit au rédacteur : « ...Vous avez voulu intéresser le public qui est toujours avide de ce qui lui donne des fortes impressions, et fournir à un romancier l'idée d'un drame. Votre but est à moitié rempli; il circule déjà une plainte qui fait frissonner d'horreur, et peut-être incessamment on jouera à la Porte-St-Martin un drame qui y attirera la foule. Je vous déclare que votre déclamation produira de l'effet, j'en juge par moi-même, j'ai failli sous mes membres, mon cœur s'est desséché et mes cheveux se sont dressés en vous lisant, j'ai maudit le malheureux; mais j'en suis bien fâché, parce que j'ai acquis la certitude que votre narration est

complètement fausse. Et en effet, vous mettez en scène la victime comme un ange d'innocence, comme une vierge parée de ses habits du dimanche, au moment où elle a été barbaquement... Ma plume se refuse à reproduire vos expressions, mon cœur se soulève d'indignation, et vous partagerez ce sentiment quand vous saurez que cette prétendue victime, si intéressante, exerçait la profession de fille publique depuis cinq ou six ans, qu'avec l'expérience qu'elle a acquise dans cet intervalle, elle avait l'exemple de celle qui lui a donné le jour, sans pouvoir se réclamer du nom d'un père, et qui, il y a trois ans, mit la désolation dans une famille, en s'expatriant avec un homme marié. Qu'avant l'événement elle a voulu s'asphyxier, s'empoisonner, etc. et que tout porte à croire que ne voulant pas survivre à son amant, atteint d'aliénation, et qui lui fournissait ses seuls moyens d'existence, elle s'est suicidée elle-même.

**J**e passe à mon neveu. Il appartenait à une famille honorable. Son père n'a rien négligé pour qu'il reçut une bonne éducation. Il avait fait ses premières études en Allemagne, il les avait continuées à Montpellier, Strasbourg et Paris. Il avait de l'instruction, une belle âme, un cœur généreux et avec cela une philosophie qui le tenait en guerre ouverte avec tous les gouvernements qui n'étaient point conformes aux principes qu'il s'était formés. À la nouvelle des événements de Lyon, il perdit la raison et une aliénation s'en suivit. Sa vie privée est sans reproche: j'en appelle au témoignage des habitans d'Ambleny, qui tous sans exception, par des démonstrations ostensibles, ont manifesté des regrets pour la perte qu'ils ont faite en la personne de mon neveu, regrets bien mérités par son désintéressement pour tous, et par sa générosité envers les indigens auxquels il fournissait gratuitement des médicaments mais encore des aliments nécessaires. Ces regrets m'ont soulagé de la douleur que j'avais ressentie en apprenant la mort tragique de mon neveu, douleur que, sans le vouloir, vous avez rendue plus atroce encore par la manière trop dramatique dont vous avez rendu compte de l'horrible catastrophe d'Ambleny.

Votre publication portant atteinte à la mémoire de mon neveu, et par suite à l'honneur de ma famille, je réclame de votre impartialité, l'insertion de ma lettre dans l'un de vos prochains numéros. J'affirme que tout ce qu'elle contient est de la plus exacte vérité, et je prends sur ma responsabilité tout ce qui pourra en résulter... »

**C**e sont deux voisins du défunt, Jean-Marie Legros, instituteur, et Jean-Baptiste Pottier, maréchal-ferrant, qui ont fait la déclaration des décès, ils ont comparu et signé avec le maire. Les actes des deux amants sont consignés dans le registre d'état civil conservé à la mairie d'Ambleny.

*par Denis Rolland*

1. De nombreux soulèvements ouvriers, dont la révolte des Canuts à Lyon, eurent lieu aussi à Paris, Saint-Étienne et d'autres villes, en 1834.  
2. Pierre-Antoine Lefebvre a été maire d'Ambleny de 1826 à 1841, la mairie se trouvait alors à la place de l'école élémentaire actuelle.  
NB : style et orthographe de l'époque ont été reproduits sans modification.

## Vacances théâtrales

*Le théâtre et son univers de créativité étaient au programme pendant cette semaine de congés d'automne au centre de loisirs.*

Créativité et culture sont les deux thèmes qui ont animé la semaine des vacances de Toussaint à l'accueil de loisirs d'Ambleny. Les 34 enfants inscrits à cette session ont tous participé à des jeux de rôle, des saynètes et autres activités inspirés du théâtre.

Ils ont pu ainsi découvrir le monde du théâtre en prenant la place du metteur en scène pour animer des histoires courtes ou des poèmes. Une intervenante extérieure les a initiés à détourner des objets de leur utilisation habituelle pour les mettre en situation et, dans un autre atelier, à jouer avec les ombres et les lumières.

Les activités ont aussi permis de développer l'imagination artistique

des enfants avec la confection de marionnettes, de masques et de mini fantômes confectionnés sur une sucette.

Le jeudi après-midi a été consacré au grand jeu du Cluedo adapté à l'univers théâtral. Ciel! l'une des actrices a volé les tickets de théâtre! Mais laquelle? Angelina Pajolie, Cécile de Belgique, Emmy Watson ou Maïcé Curité, incarnées par les trois animatrices et la directrice?

Six équipes d'enquêteurs sont allées à la recherche d'indices à travers des devinettes, des rébus et les indispensables interrogatoires des suspects. Et la coupable est... Cécile de Belgique qui, après quelques doutes, a été démasquée par tous.



*Interrogatoire d'une suspecte par les jeunes enquêteurs dans les locaux du centre de loisirs.*

Pour le grand final du vendredi, atelier cuisine le matin, avec la confection de cookies pour le goûter offert aux parents. Enfin, l'après-midi, après des jeux dans le bois et l'ultime répétition générale, les représentations de saynètes avec jeux d'ombres chinoises ont clos ces petites vacances. **M. F.**



*Créations de masques et de fantômes.*



*Représentation de jeux d'ombres et de lumières.*



*Un goûter gourmand très apprécié.*

### Le centre en pratique

Le centre de loisirs accueille les enfants de 4 ans à 12 ans, pendant la première semaine des petites vacances.

#### Prochains séjours

##### Vacances d'hiver

- ♦ Du lundi 17 février au vendredi 21 février 2020.

##### Vacances de printemps

- ♦ Du mardi 14 avril au vendredi 17 avril 2020.

#### Horaires

- ♦ Le matin de 9 h à 12 h, l'après-midi de 13 h 30 à 17 h.
- ♦ **Accueil**
- ♦ Le matin à partir de 8 h, le soir jusqu'à 18 h.
- ♦ Déjeuner possible sur place.

#### Renseignements-inscriptions

- ♦ Les Francas de l'Aisne, 269, avenue de Reims, 02200 Villeneuve-St-Germain
- ♦ 03 23 76 28 46
- ♦ francas.aisne@wanadoo.fr



**COUVERTURE  
ZINGUERIE  
ISOLATION**

**06 18 89 69 69**

**37, rue Hygnières - 02290 AMBLENY**

**czlgregoire@hotmail.com**

siret : 80905029700013

## Magie de Noël

**Tradition oblige, les écoliers ont reçu la visite du Père Noël et assisté à une pièce de théâtre.**

Ce jeudi matin de décembre, il n'y a pas classe. Réunis dans la salle d'évolution, les petits élèves des deux classes de la maternelle ont ouvert des yeux émerveillés de voir le Père Noël descendre l'escalier. Après lui avoir chanté des chansons, confirmé leur commande, et reçu des chocolats, ils ont rejoints les grands à la salle de la Vigne-Catherine pour assister à la représentation de *La nuit de Noël*, une histoire de George Sand, adaptée pour les enfants et jouée par la compagnie Am'AriLLO: le soir du réveillon, Max rend visite

à son ami Pérégrinus qu'il trouve trop âgé pour faire la fête. C'est sans compter sur Nanni, dont Pérégrinus est amoureux mais qui n'ose déclarer sa flamme, et Noël Rosemeyer, l'ancien propriétaire et horloger, dont le fantôme rôde dans la maison. Ce dernier a laissé une très vieille horloge qui ne fonctionne plus et une malle pleine de marionnettes. Après quelques péripéties et l'apparition des chouettes qui ont fort amusé les spectateurs, Pérégrinus trouve enfin le chiffre magique pour réparer l'horloge, ce qui lui donne le courage de demander Nanni en mariage. Mes aïeux quelle histoire!

En fin d'après-midi, des chants de Noël ont été entonnés devant les parents dans la cour de l'école élémentaire. Une belle journée festive pour les enfants. **M. F.**

*Le Père Noël en visite à l'école maternelle a distribué des chocolats, assisté de son lutin.*



*Une salle attentive aux aventures des trois amis et enchantée de la prestation des marionnettes.*

**et aussi... et aussi... et aussi... et aussi... et aussi... et aussi**

**Téléthon.** Quand les écoliers se mettent au service d'une bonne cause. Ils se sont transformés en vendeurs et, à tour de rôle pendant les heures de l'accueil, ils ont tenu le stand où l'on pouvait acheter porte-clés hiboux et hérisson au tendre regard, crayons avec embouts de têtes de vaches plus rigolotes les unes que les autres, des gommes aux formes de lama, et des posters Cherche et trouve pour jouer entre jeux de piste et coloriage. L'école d'Ambleny a apporté ainsi une petite pierre à l'édifice de cet événement caritatif et remercie les donateurs.



### Inscription obligatoire restaurant scolaire et accueil

Depuis la rentrée des congés de Toussaint, comme pour le restaurant scolaire, pour être admis à l'accueil du matin et/ou du soir, les enfants doivent y être **obligatoirement inscrits**. Les horaires de l'accueil et les conditions d'inscription restent les mêmes : les formulaires sont à déposer dans la boîte à lettre de la mairie ou à transmettre par mail. Vous trouverez les formulaires d'inscription, ainsi que les menus, en téléchargement sur le site de la commune, [www.ambleny.fr](http://www.ambleny.fr), onglet Enfance Jeunesse, rubrique Accueil périscolaire et restaurant.

Le secrétariat vous remercie de ne pas utiliser de Post-it ou de petit bout de papier.

Tous travaux de  
**CHAUFFAGE,  
SANITAIRE,  
ÉLECTRICITÉ**

CHAUFFAGE  
SANITAIRE  
ELECTRICITE

**S.A.S. MAUPRIVEZ**  
**03 23 74 20 31**

35, rue Quillette • Zone du Trécot • 02290 AMBLENY  
[www.mauprivez.fr](http://www.mauprivez.fr) • [sa.mauprivez@orange.fr](mailto:sa.mauprivez@orange.fr)

**RGE**

## Judo club

**Compétitions et nouveau statut pour le club d'Ambleny.**

Depuis la rentrée de septembre, pour des raisons administratives et de gestion, le club de judo est devenu une antenne du club de Cuffies et a pris officiellement le nom de Judo club d'Ambleny. Ce partenariat offre plus d'opportunités aux sportifs pour participer aux compétitions et tournois, et passer les différents grades. Maintenant, cette discipline peut être pratiquée sans distinction à Ambleny, salle de la Vigne-Catherine, et à Cuffies. Le premier trimestre a bien commencé avec une bonne trentaine d'adhérents, et Jean-Jacques Ferchaud, dit JJ, a rejoint Francis Boulonnois, tous deux sont ceinture noire premier Dan.



*De temps en temps, les parents jouent les partenaires avec les petits judokas débutants.*

◆ Francis Boulonnois, 06 80 42 83 47 ◆ Jean-Jacques Ferchaud, 06 11 31 46 35  
◆ le mardi, de 17h 45 à 19h 45 ◆ le vendredi, de 17h 45 à 19h 00  
◆ <http://jcambleny.free.fr> ◆ Judoclubambleny

## Graines de champions!

**Un bilan de saison très positif pour l'ECVA qui engrange les victoires.**



*Encadrés par Xavier Michel (à g.) et Martial Gayan (à d.), maillot jaune sur le tour de France 1987 et directeur sportif chez Groupama-FDJ, les jeunes coureurs ont revêtu le maillot jaune qui fête ses 100 ans.*

Lors de l'assemblée générale du club, le président Xavier Michel a annoncé les résultats 2019 : 272 victoires dont 195 pour l'école de vélo, 77 en cyclo-cross VTT, 5 médailles sur le plan national, 5 titres régionaux, 22 titres de l'Aisne, et 312 podiums sur les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> places. Ils ont couru sur les routes de Saint-Quentin à Roubaix, Bourges et même Manchester. Certains ont atteint un niveau national et participé à la coupe de France. Cerise sur le gâteau, pour la cinquième année consécutive l'ECVA est championne de l'Aisne !

- ◆ Xavier Michel ◆ 03 44 42 16 21
- ◆ [xa.ecva@hotmail.fr](mailto:xa.ecva@hotmail.fr)
- ◆ [ecva-cyclisme.jimdo.com](http://ecva-cyclisme.jimdo.com)

**et aussi... et aussi... et aussi... et aussi... et aussi... et aussi...**

**Poterie la Pissotte.** Pour offrir des cadeaux tout au long de l'année ou se faire plaisir, montez à Maubrun découvrir les dernières nouveautés, comme les créations en grès au sel cuites dans un four à bois, ou visitez le nouveau site. Ingeborg donne aussi des cours de tournage dans son atelier aux dates qui vous conviennent.

- ◆ 40 € par personne pour un cours de 3 heures, matériaux inclus.
- ◆ [www.poterielapissotte.com](http://www.poterielapissotte.com) ◆ Ingeborg Kleijnjan ◆ 06 38 63 44 08



*Des créations originales inspirées des racines et des animaux.*

## Agenda

*Les dates à retenir*

### Janvier

#### Samedi 11

Vœux de la municipalité et remise des prix des maisons fleuries, à 17 h 30, salle de la Vigne-Catherine.

#### Dimanche 12

Galette des rois avec le Comité d'animation, à 16 h, salle de la Vigne-Catherine, 3 €. Réservation au 03 23 74 28 09.

### Février

#### Dimanche 2

Loto de la Maison familiale, jeux à 14 h, salle de la Vigne-Catherine.

#### Dimanche 9

Loto spécial bons d'achat de l'ECVA, à 14 h, salle de la Vigne-Catherine.

#### Samedi 29

Concours de belote, par le Comité d'animation, à 19 h 30, salle de la Vigne-Catherine.

### Mars

#### Dimanche 1<sup>er</sup>

Loto spécial bons d'achat de l'ECVA, à 14 h, salle de la Vigne-Catherine.

### Élections municipales

Bureau de vote à la mairie  
ouvert de 8 h à 18 h,

**Dimanche 15 mars** premier tour

**Dimanche 22 mars** second tour

#### Dimanche 29

Prix Fernand-Salvia, départs à partir de 14 h du podium rue de Maubrun.

### Avril

#### Samedi 4

Soirée disco et repas avec le Comité d'animation, à 20 h, salle de la Vigne-Catherine. Renseignements et réservation au 03 23 74 28 09.

#### Lundi 13 Pâques

Chasse aux œufs pour les enfants jusqu'à 12 ans, rendez-vous à 14 h 30, salle de la Vigne-Catherine.

#### Dimanche 26

Salon du bien-être féminin-masculin, des produits, des conseils... de 10 h à 18 h, salle de la Vigne-Catherine.